



# INFO PRESSE COVID-19 PLAN DE TRANSPORT ADAPTE

---

**Date :** 17/03/2020

**Heure :** 20h

**De la part de** service communication  
communication@grandchambery.fr

Suite aux annonces du Président de la République sur les restrictions de déplacement liées à l'épidémie de COVID-19, Grand Chambéry, en lien avec ses délégataires, met en place à partir de mercredi 18 mars 2020 un plan de transport adapté. En adaptant son offre de transport aux besoins des usagers et aux mesures gouvernementales qui restreignent les déplacements, l'agglomération maintient un service qui permet de rejoindre son lieu de travail le cas échéant, ou d'assurer ses déplacements pour des raisons de santé ou alimentaires.

## **Adaptation de fréquence sur les réseaux Synchro Bus et Synchro Access'**

Lignes Chrono A, B, C et D : un bus toutes les 30 mn de 6h à 20h

Ligne 1 : un bus toutes les 30 min de 7h à 20h, depuis Salins, et en alternance jusqu'à la Motte-Servolex ou jusqu'à Cévennes (Hauts de Chambéry)

Lignes 2, 3, 4 et 5 : un bus par heure et uniquement en heures de pointe, matin et soir

Lignes locales (communes péri-urbaines) : les horaires des lignes régulières sont maintenus, mais avec réservation préalable nécessaire au moins 4h à l'avance auprès d'Allô Synchro

Lignes en transport à la demande : ces lignes étant assurées par des véhicules légers, elles sont arrêtées pour limiter les situations de promiscuité

Synchro Access' : le service est maintenu, en fonction des effectifs disponibles

Tous les horaires sont à retrouver sur des fiches horaires spéciales, et sur le site de [www.synchro-bus.fr](http://www.synchro-bus.fr) ainsi qu'en temps réel sur l'appli synchro et aux arrêts à partir de mercredi 18 mars 2020.

## **Accueil et information du public : application des mesures de restriction**

Pour appliquer les consignes de mise en sécurité sanitaire des personnels et des usagers, il n'y a plus de vente à bord des véhicules et la montée des usagers se fait impérativement par les portes à l'arrière des bus. Compte tenu des restrictions de déplacement mises en place par le gouvernement, il

### **GRAND CHAMBERY**

#### **DIRECTION MUTUALISEE DE LA COMMUNICATION**

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 87 35 - grandchambery.fr - cmag-agglo.fr - chambery.fr

 @GrandChambery |  @VillededeChambery -  @ChamberyOfficiel

est rappelé que les usagers doivent être munis de l'attestation dérogatoire de déplacement dûment complétée du motif de leur déplacement.

L'agence commerciale Synchro est fermée au public, mais la centrale d'appels Allô Synchro est maintenue pour renseigner les usagers.

Il est préférable d'acheter ses titres de transport aux bornes de distributeur automatique de titres (arrêts Halles, gare et Cévennes), et sur en ligne sur le site [www.synchro-bus.fr](http://www.synchro-bus.fr)

### **Services Synchro Vélostation et Synchro Vélobulle**

La consigne de la gare et les autres consignes fonctionnent normalement  
Le service de location de vélos de la Vélostation est fermé au public, et le service Vélobulle est suspendu.

Pour rappel : diffusion de l'information relative à l'impact des différentes mesures liées au COVID-19 sur le site [www.grandchambery.fr/coronavirus](http://www.grandchambery.fr/coronavirus)